



Références SPW ARNE: 41351 &
D3200/62096/RGPEM/2020/3/GL/am - PE ;
Références commune : PE/2020/0123

ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande de la s.a. KLK Tensachem, rue de Renory 28 à 4102 SERAING (OUGREE), en vue de modifier les conditions particulières d'exploiter relatives à la gestion des eaux usées, des nuisances sonores, des risques industriels et de la qualité de l'air, du permis unique n°38231, sur un bien situé rue de Renory 28, 4102 SERAING (OUGREE) sur les parcelles cadastrées 10^{ème} division, section B, parcelles n° s 45 Z 3, n° 70 T 3 et n° 70 Y 3.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
20/10/2020	26/10/2020	Service de l'Urbanisme Cité administrative, place Kuborn 5, 4100 SERAING Le 10/11/2020 à 9 h 00.	Collège communal Hôtel de ville place Communale 8 4100 SERAING

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, prioritairement via le lien utile suivant : <https://www.seraing.be/enquetes-publiques/>, au service de l'urbanisme, uniquement sur RDV par tél. au 04/330.87.66 et/ou par mail : urbanisme@seraing.be - d.bruzzese@seraing.be - b.todaro@seraing.be, Cité administrative, place Kuborn 5, 4100 SERAING aux jours et heures suivants :

- le mardi de 7 h 45 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 16 h 30 ;
- le jeudi de 7 h 45 à 11 h 45 (de 17 h 00 à 20 h uniquement sur rendez-vous) ;
- le vendredi de 7 h 45 à 11 h 45.

Tout intéressé peut obtenir des explications sur le projet auprès du demandeur, du conseiller en environnement (service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5, 4100 SERAING ; Tel. : 04/330.87.66 - urbanisme@seraing.be - d.bruzzese@seraing.be - b.todaro@seraing.be ou, à défaut, du Collège communal ou de l'agent communal délégué à cet effet, du Fonctionnaire technique (Service public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 LIEGE; Tel. : 04/224.54.11.).

Tout intéressé peut formuler des remarques et observations écrites (ou orales) auprès de l'administration communale dans le délai mentionné. Celles-ci sont recueillies par les agents communaux délégués à cet effet, et ce, jusqu'à la clôture de l'enquête, via la voie postale ordinaire au Collège communal de la Ville de SERAING (cf. adresse plus haut), via courrier électronique suivant : urbanisme@seraing.be - d.bruzzese@seraing.be - b.todaro@seraing.be

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le collège communal.

A Seraing, le 20/10/2020

LE BOURGMESTRE,

F. BEKAERT

